

d'affecter 10 p. 100 du crédit aux prêts hypothécaires, pour lesquels celles-ci recevraient 7 p. 100. C'est ainsi qu'on a procédé pendant un certain nombre d'années. C'est ce qu'on a fait pendant un bon nombre d'années. Si nous recommençons, le nombre des maisons mises en chantier s'accroîtrait très rapidement, car les gens se mettraient à construire eux-mêmes leur maison, ou encore à la faire construire par des spécialistes du bâtiment.

● (1750)

Il est fort regrettable que la structure financière du pays soit devenue plus importante aux yeux du gouvernement que la nécessité de fournir des logements confortables à prix raisonnable. Nous déplorons le fait que le gouvernement accorde plus d'importance aux banques et compagnies de prêts hypothécaires qu'aux logements à bon prix. On sait que le logement est une nécessité. Je ne pense pas que les banques le soient.

Le gouvernement du crédit social en Alberta a été sans doute le premier groupe à tendance socialiste à se brouiller avec les banques canadiennes. A l'époque, les membres de ce gouvernement avaient essayé de mettre sur pied un système qui permettrait de tirer parti de la productivité et des ressources de la province et de ses habitants. Ils ont prétendu ne pas avoir besoin des banques à qui abandonner 10 ou 20 p. 100 de leur productivité. Ils pensaient pouvoir émettre de l'argent dans leur province et établir une structure financière qui profiterait aux citoyens plutôt qu'aux banques et aux grosses sociétés financières. Le gouvernement Aberhart a donc adopté une loi habilitante que la Cour suprême du Canada a rejetée, refusant à ce gouvernement le pouvoir d'instaurer un système qui aurait permis aux Albertains d'utiliser leurs ressources et d'employer leur productivité comme ils l'entendaient.

L'histoire se répète maintenant à quelques détails près. Les gens qui voudraient se construire une maison se voient empêchés de le faire parce que le gouvernement pense qu'il n'y a pas lieu de s'interposer pour enlever aux banques leur pouvoir de faire de l'argent. Bien des Canadiens seraient disposés à se faire construire une maison si le gouvernement pouvait les aider quelque peu. Bien entendu, je veux parler du grand nombre de gens qui voudraient prendre part à des projets de logements coopératifs.

Il y a par ailleurs des gens qui luttent contre cette éventualité. Les associations de constructeurs et les autres intérêts financiers ont de très bons démarcheurs qui viennent trouver les députés à Ottawa pour nous dire que le logement coopératif ne devrait pas être subventionné par le gouvernement. Le gouvernement les écoute malheureusement, et il n'écoute pas les millions de personnes qui veulent un logement à un prix abordable. Le gouvernement écoute les banques et les sociétés de prêts hypothécaires qui gagneront de l'argent sur l'achat et sur la vente des maisons. Par conséquent, le gouvernement n'est pas disposé à permettre aux projets de logements coopératifs d'aller de l'avant.

Le logement coopératif a prouvé son efficacité en offrant les logements communautaires et sociaux nécessaires pour les personnes qui ont de la difficulté à réunir assez d'argent pour

faire construire une maison. Cela s'est avéré efficace pour ceux qui ne veulent pas consacrer \$80,000 à une maison, pour en dépenser encore \$160,000 en intérêts sur une période de 15 ans. Ces personnes voudraient plutôt s'engager à payer la maison. Dans la situation qui a été créée par le gouvernement, et que celui-ci maintient, ces personnes payeront \$80,000 pour une maison, et elles payeront en outre \$160,000 en intérêts en 15 ans. Elles payeront trois fois le prix de la maison. Le constructeur de la maison ne recevra que \$80,000, l'acheteur la payera trois fois. Le gouvernement admet cette idée.

Le logement est nécessaire et c'est un droit; nous devrions le défendre de notre mieux et aussi longtemps que possible au Parlement. Au lieu de cela, nous discutons d'un projet de loi qui n'apporte aucune des mesures nécessaires pour faire augmenter le nombre de logis. Il ne renferme aucune des dispositions nécessaires pour permettre aux gagne-petit d'acheter une maison. Il y a quelques années, le gouvernement, l'opposition officielle et notre parti avaient promis aux Canadiens de faire du logement à un prix abordable un élément de leur plateforme, ce que nous n'avons cessé de faire.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Y a-t-il des questions?

M. Deans: Monsieur le Président, il m'est venu deux idées à l'esprit en écoutant mon collègue expliquer ses opinions sur le projet de loi et les problèmes du logement. Je voudrais qu'il nous donne un peu plus de détails sur ces deux points. Je parlerai d'une seule chose à la fois pour ne pas semer la confusion dans l'esprit de ceux qui veulent lire la réponse dans le hansard ou de ceux qui veulent écouter sa réponse aujourd'hui.

Mon collègue a signalé que l'on avait désespérément besoin d'encourager l'utilisation plus fréquente du logement coopératif pour améliorer le parc de logements des Canadiens à revenu moyen qui éprouvent beaucoup de difficulté à s'acheter une maison à l'heure actuelle. Je me demande si mon collègue sait que le gouvernement semble insister moins sur le logement coopératif et qu'il semble réduire le montant des crédits consacrés à ce secteur? Étant donné sa vaste expérience au Canada et à l'étranger, je me demande si mon collègue pourrait nous expliquer comment, d'après lui, le logement coopératif pourrait mieux répondre aux besoins de la couche de la population qui n'est pas en mesure de s'acheter une maison particulière à cause des taux d'intérêt élevés?

M. Hovdebo: Monsieur le Président, il y a quelque temps, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau), en l'absence du ministre des Travaux publics (M. LeBlanc), de m'expliquer pourquoi le gouvernement avait réduit les crédits affectés aux projets coopératifs d'habitation et pourquoi il ne donnait pas aux responsables du logement coopératif au Canada l'argent nécessaire pour continuer à réaliser des projets de ce genre. Le premier ministre n'a pas été en mesure de répondre à ma question, mais a promis qu'il demanderait au ministre des Travaux publics, qui est responsable du logement, de me faire parvenir une réponse. Malheureusement, je n'en ai pas reçu jusqu'à présent.